

ENQUETE INEDITE – La Réunion interroge les TPE-PME sur leurs expériences et usages des marchés publics

Avec un montant de 1.2 milliard d'euros en 2020 (soit plus de 10% du PIB) et une centaine d'acheteurs publics, la commande publique est un levier structurel très important de l'économie réunionnaise, que viennent renforcer les plans de relance européens, nationaux et régionaux.

Afin de favoriser le développement des marchés publics sur le territoire, de nombreuses initiatives ont été prises depuis 2 ans par le HCCP, dont l'enquête publiée aujourd'hui, réalisée avec le concours des chambres consulaires de La Réunion (CCI, CMA, CA). Son objectif, interroger toutes les entreprises réunionnaises, tous secteurs d'activité confondus, sur leurs usages en matière d'accès digital à la commande publique.

« Vouloir simplifier et renforcer l'accès digital des TPE-PME réunionnaises aux marchés publics supposait, au préalable, de bien comprendre leurs habitudes et leurs attentes, souligne Dominique VIENNE, Président du HCCP, qui explique ce qui a motivé la réalisation d'une enquête en juin dernier avec le concours de la CCI Réunion. Les enseignements qui en sont issus viennent alimenter notre réflexion et compléter nos travaux de préfiguration de la plateforme régionale de la commande publique pour une mise en œuvre souhaitée en 2022 ».

L'enquête « La relance de l'économie via la commande publique » pilotée par un des huit groupes de travail du HCCP a été réalisée en juin 2021 par les services de la chambre des métiers et de l'artisanat de La Réunion et par le Pôle Observatoire Etudes Data de la CCI Réunion sur la base d'un questionnaire conçu par les chambres consulaires (CCIR, CMAR, CAR) et le HCCP. 249 parmi toutes les entreprises

réunionnaises qui étaient invitées à cette enquête ont répondu dont 90% de TPE (0-9 salariés) de tous secteurs d'activité parmi lesquels le BTP (27%), les prestations de service (24%), les denrées alimentaires (17%) et d'autres secteurs (14%) tels que les loisirs et l'événementiel. **Lire les résultats de l'enquête**

Deux constats majeurs à l'origine de l'enquête

En premier lieu, le HCCP a fait le constat que la multiplicité des profils acheteurs institutionnels et privés (PLACE, Mégalis, AWS-Achats...) oblige les entreprises, qui souhaitent se développer grâce aux marchés publics, à agréger les données de sources disparates. D'où l'impossibilité comme le montre l'enquête, d'avoir une vue d'ensemble des appels d'offre d'un territoire. Un second constat, corollaire au premier, est celui qu'une entreprise qui se connecte à un profil acheteur peut seulement, dans la plupart des cas, télécharger les DCE (les documents de consultation du marché) puis déposer son offre. Les autres outils qui leur seraient utiles, à l'instar du sourcing et du référencement, de la connaissance du prévisionnel des acheteurs publics ou bien encore des données des marchés attribués, ne sont pas accessibles sur ces profils acheteurs, ce qui la contraint, on l'aura compris, à multiplier les recherches d'information.

« Ce contexte ne permet pas le développement de l'ancrage territorial de la commande publique, déplore Dominique VIENNE. D'où notre souhait de mieux connaître le tissu économique réunionnais notamment les TPE-PME en interrogeant celles-ci sur leurs pratiques en matière de marchés publics, les freins et difficultés rencontrés dans la réponse aux marchés, leurs usages des plateformes et leurs besoins. »



**ENQUÊTE
AUPRÈS DES
ENTREPRISES
POUR UN USAGE
SIMPLIFIÉ DE
L'ACCÈS DIGITAL À LA
COMMANDE PUBLIQUE**



QUELLES SOURCES UTILISEZ-VOUS POUR REPÉRER LES ANNONCES DE MARCHÉ QUI VOUS CONCERNENT ?

(UNE OU PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES)

54%

Vous recherchez
sur **INTERNET**

31%

Vous consultez des sites de
publication et profils acheteurs
BOAMP, PLACE, AWS-ACHAT, ... Vous
êtes abonné à une société privée pour
recevoir une veille et des alertes

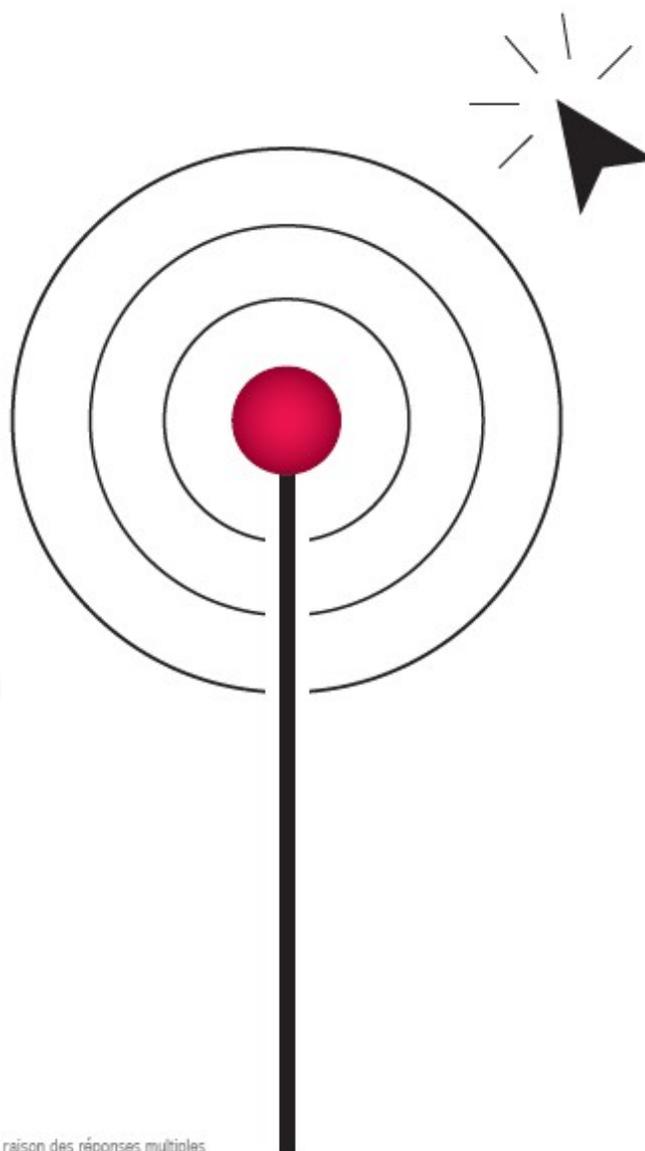
29%

Vous recevez l'**information**
directement de certains acheteurs
publics, chambres consulaires et/ou
organisations professionnelles

28%

Vous lisez
la presse locale

Le total des réponses est supérieur à 100% en raison des réponses multiples



ENQUÊTE AUPRÈS DES ENTREPRISES
POUR UN USAGE SIMPLIFIÉ DE L'ACCÈS DIGITAL À LA COMMANDE PUBLIQUE



Regard sur les principaux résultats de l'enquête 2021

249 TPE-PME ont répondu à l'enquête et fait part de leur expérience de l'accès digital aux marchés publics. Les principaux enseignements sont présentés ici.

- **Les freins pour répondre à un marché public** (pour les entreprises qui n'ont jamais répondu à un marché

public). La méconnaissance des différents achats publics est le frein le plus cité (49% des réponses). Viennent ensuite la difficulté à se faire connaître des acheteurs publics et à trouver des commandes adaptées à l'entreprise.

- **Les difficultés pour répondre à un marché public** (pour les entreprises qui ont déjà répondu à un marché public). La complexité des procédures est la réponse la plus citée (49%) suivi des capacités financières de l'entreprise (46%). Rédiger sa réponse est également une difficulté rencontrée (39% des réponses). Pour lever ces difficultés, on n'est guère étonné d'observer que plus d'une entreprise sur 2 exprime le besoin de suivre une formation.
- **Les usages pour repérer les appels d'offres.** 54% des entreprises vont sur internet pour repérer les annonces de marchés publics, 31% disent utiliser des sites de publication et des profils acheteurs. Pour autant, l'appropriation des outils numériques n'est pas généralisée à l'ensemble des sondés (voir encadré ci-contre). Autres sources d'information citées : la presse locale (28% des réponses) ou les informations (29%) reçues directement des acheteurs publics, des chambres consulaires et d'organisations professionnelles.
- **L'appropriation des outils numériques : un long chemin reste à faire !** Moins de la moitié des entreprises (47%) se disent à l'aise avec les outils numériques tandis que 44% d'entre elles considèrent que leur appropriation est moyenne, mettant en cause trois difficultés principales : l'utilisation des plateformes internet et profils acheteurs, la facturation électronique (CHORUS) et l'appropriation des outils numériques.

LA DÉMATÉRIALISATION

LA DÉMATÉRIALISATION EST OBLIGATOIRE
DANS LES APPELS D'OFFRES PUBLICS.
QUEL EST VOTRE NIVEAU D'APPROPRIATION DES OUTILS NUMÉRIQUES ?



47%
BON



44%
MOYEN



10%
MAUVAIS

Les difficultés rencontrées selon le niveau d'appropriation des répondants

Zoom sur un niveau appropriation jugé « **MOYEN** »

37% L'utilisation des plateformes internet / profil d'acheteur

32% La facturation électronique (CHORUS PRO)

25% Les outils numériques

6% Autre

Zoom sur un niveau appropriation jugé « **MAUVAIS** »

35% Les outils numériques

35% La facturation électronique (CHORUS PRO)

27% Utilisation des plateformes internet / profil d'acheteur

3% Autre

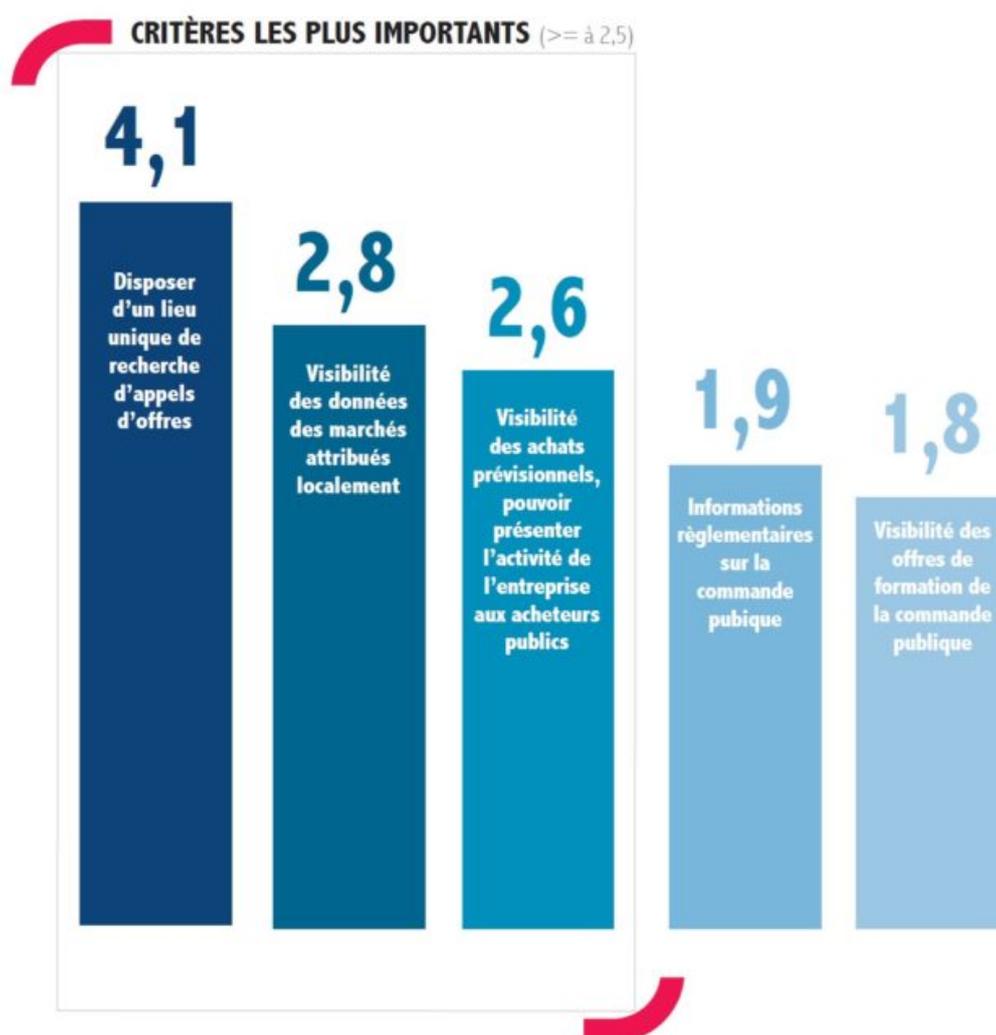
En raison des arrondis appliqués au % supérieur, il est possible de constater des écarts de 1 point

ENQUÊTE AUPRÈS DES ENTREPRISES
POUR UN USAGE SIMPLIFIÉ DE L'ACCÈS DIGITAL À LA COMMANDE PUBLIQUE

LES ATTENTES DES ENTREPRISES

DANS LE CAS DE LA CRÉATION D'UNE PLATEFORME INTERNET UNIQUE, QUELLES SERAIENT SELON VOUS LES FONCTIONS PRIORITAIRES ?

CONSIGNE : NOTEZ DE 1 À 5 (1 : étant le plus prioritaire et 5 : le moins prioritaire)



ENQUÊTE AUPRÈS DES ENTREPRISES
POUR UN USAGE SIMPLIFIÉ DE L'ACCÈS DIGITAL À LA COMMANDE PUBLIQUE

Une enquête pour dessiner la future plateforme régionale de la commande publique

« Cette enquête constitue une des étapes vers la mise en œuvre d'une plateforme régionale de la commande publique, qui

sera portée par les donneurs d'ordre publics volontaires, avec des données ouvertes, centralisées et intelligibles, explique Dominique VIENNE. Celle-ci devra permettre de simplifier et renforcer l'accessibilité des TPE-PME à la commande publique locale répondant ainsi aux attentes exprimées au cours de l'enquête. La relance de l'économie locale via la commande publique suppose une meilleure adéquation entre la demande et l'offre locale et une plus grande collaboration des acteurs publics et privés. C'est l'un des enjeux majeurs de cette plateforme dont les fondations, nous le souhaitons, verront le jour en 2022. »*

(*) Les entreprises interrogées voient en priorité dans cette plateforme internet l'opportunité de disposer d'un lieu unique de recherche d'appels d'offres. Une vraie visibilité des données des marchés attribués localement et des achats prévisionnels est également vivement souhaitée par les entreprises.